Cours de Relations internationales (UFR Amiens)

Jérémy B.

Chapitre 1

Introduction à l'introduction aux relations internationales par l'actualité

4 à 6 millions de réfugiéés partant de la Syrie : Deux accueils, compassion ou hostile.

L'hostilité s'explique sur trois plans : économique (emploi), culturel (l'europe traverse une crise d'identité), "stratégique" (crainte d'arrivé de terroristes).

En ce qui concerne la communauté universitaire, nous allons essayer de prendre nos distances de ces deux réactions.

L'Allemagne a rétabli ses contrôles aux frontières : la compassion a ses limites.

1.1 Rappel géopolitique

La Syrie est au Moyen Orient et victime d'une guerre civile comportant quatre protagonistes : le gouvernement de Bachar, des rebelles, mais aussi Daech et les Kurdes.

La Syrie est un ancien pays sous mandat français, placé sous l'autorité française par la SDN. Ce mandat a duré 26ans (1920-1946).

La crise des migrants s'inscrit dans la continuité du printemps Arabe. L'occident a été un soutien à ce printemps Arabe. La crise des migrants n'a donc rien de nouveau. La situation est classique, on doit donc être capable de la gérer.

1.2 La crise des migrants syriens

Si l'on regarde seulement les journaux TV, on pourrait croire que l'Europe accueille toute la misère du monde, c'est faux. Près de deux millions ont fuis vers la Turquie, un million vers le Liban, 600 mille en Jordanie, 133 mille en Égypte...

Il n'y a pas de volonté pour les populations de venir en Europe, d'où leur fuite vers les pays limitrophes.

80% des réfugiés dans le monde sont accueillis dans des pays en voie de développement.

Le Liban est une terre d'accueil des réfugiés historiquement (notamment par la guerre israelo-arabe), de plus le Liban est historiquement lié à la Syrie car sous mandat français aussi.

Le terme de migrants est problématique. Le terme migrant n'est pas le terme juridiquement correct. En effet, si les migrants sont considérés comme réfugiés, ils ne peuvent être renvoyés dans leur pays. Être accueilli quand on est réfugié est un droit reconnu par la convention de Genève.

La convention de Genève est placé sous la surveillance l'UNHCR. Celui-ci signal que le terme migrant est inadapté.

1.3 Conclusion

Il n'existe plus aujourd'hui de problèmes seulement nationaux. Les problèmes sont imbriqués.

Si on fait la synthèse des protagonistes de la crise syrienne, on y trouve des groupes privés, non étatiques, des États, des instances supra-nationales... Il y a diversité des acteurs.

Il y a, aujourd'hui, en droit, plus une seule situation où l'on n'invoque pas du droit international, d'où l'importance d'étudier les relations internationales. Il existe une grande pluralité des droits.

Chapitre 2

Introduction aux relations internationales

2.1 Objet de la discipline

"Le champs des relations internationales est indéfini et mobile" Serge Sur Il existe des situations qui sont évidemment internationales comme la guerre. Mais toutes les situations ne sont pas ainsi. Des situations qui peuvent paraître purement nationales mais qui en fait relèvent aussi du droit international. Par exemple les ECTS dans les diplômes nationaux.

On ne peut donc pas définir le champ du droit international, puisqu'une situation en dépend suivant comment on la considère.

Le champ du droit international est mobile. Par exemple, la question de l'environnement était originairement national, désormais, après certains accords signés, c'est désormais une question encadré par le droit international.

La notion de relation est étendue, et la notion d'international est ambigu.

2.1.1 L'étendu de la notion de relation

Une relation sociale est une relation entre deux personnes. Il y a deux catégories de personnes en droit, la personne physique (les individus) et la personne morale (une entité).

L'Etat est une personne morale, la plus puissante de tous. FH qui serre la main a BO est une relation entre deux personnes physiques qui symbolises une relation entre deux États, c'est une relation internationale.

Il existe plusieurs relations, toutes différentes.

Les relations commerciales sont des accords relatif aux échanges. Par exemple, la France et le Pakistan ont signé un accord (bilatéral) le 26 mai 1955 régissant un secteur de commerce : le coton.

La multiplication de ces accords a amené à la création de l'Organisation Mondiale du Commerce qui régit de manière général les échanges commerciaux. Le simple fait pour un État de devenir membre de l'OMC permet d'échanger librement avec les autres membres. L'OMC a été créé en 1994.

Les relations culturelles:

- Accord sur la reconnaissance académique des diplômes et des périodes d'études supérieurs signé entre la France et la Roumanie en 2012
- Accord d'un processus d'échanges culturels entre la France et l'Inde de Février 2013
- Convention pour savoir qui va accueillir une coupe du monde, les JO...

Les relations dans le domaine de l'environnement :

- Convention internationale pour la régulation de la chasse à la baleine, 1946
- Union pour la conservation de la nature, 1948
- Convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone, 1985
- Convention cadre des Nations Unies sur le réchauffement climatique, 1992 ¹

Les relations dans le domaine de la paix et la sécurité. C'est le domaine le plus visible des relations international, mais aussi le plus ancien. On peut considérer que la guerre est la première des relations internationales ².

Il existe énormément de traités concernant ce domaine. Un classique est le traité d'alliance.

Quelques exemples de traités :

- Le premier traité écrit connu est un traité de paix entre deux provinces de l'actuel Irak, en 2300 av JC.
- Le traité de Munster entre le Saint Empire Romain et la France, 1648
- Traité de paix ente les puissances alliés et l'Italie, 1947
- Traité de Washington entre l'Égypte et Israël, 1979³
- Accord cadre général de Dayton conclu entre la Serbie, la Bosnie-Hérségovine et la Croatie, 1995

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, il y a une forte baisse des traités d'alliance et de paix. La raison est simple, dans la charte des Nations Unis interdit l'emploi de la force armé entre États ⁴, et donc chaque alliance est illégitime.

^{1.} Puis protocole de Kyoto en 1997 puis COP21 pour le remplacer, Kyoto expirant

^{2.} Il faut être prudent sur cette affirmation

^{3.} L'Égypte étant le premier pays Arabe à reconnaitre Israël

^{4.} La guerre entre États est donc illégal

2.1.2 Nature des relations

Il existe plusieurs relations:

- Bilatéral : seulement deux parties
- Multilatéral : plus de deux (régionnal et universel)

Relation bilatérale: crée des effets entre seulement deux pays, deux États. Ces relations sont extremements nombreuses. Chaque État conclut des accords avec tous les autres États, il en existe donc des million (chacun des 200 pays ayant des accords avec chacun des autres pays dans tous les domaines possibles).

Les relations bilatérales sont la base des relations.

Relation multilatérale : crée des droits entre de nombreux États. On distingue le régional (un continent) de l'universel (la planète). Accords multilatérals notables : UE, ALENA, ASEAN, MERCOSUR, APEC.

Plusieurs conventions des droits de l'Homme : CESDH (1949), CIADH (Amérique), CADH (Afrique).

Tout n'est pas si simple : les organisations s'imbriquent.

Les organisations à vocation universels essayent de réunir le plus d'États possible. La plus importante est l'ONU. Tous les États sont présents à l'ONU sauf ceux dont le statut d'État est contesté (comme Taïwan, le Kossovo).

L'OMC est aussi une de ces oranisations.

La scène internationale est à la fois un lieu de coopération mais aussi de compétition. Les deux se passent en même temps. On cherche donc à distinguer deux types de relation, les relation irémiques (tournés vers la paix), les relations polémiques (où chacun lutte pour défendre ses propres intérêts).

Sur la dimension irémique : pour de nombreux auteurs, l'histoire des relations internationales, c'est l'histoire de la pacifisation du monde, c'est une conception idéaliste. Les relations ont pour but des idéaux : la paix, la justice... ⁵

Projet de Jean Monnet : souhaite fonder l'UE dans le but d'initier une union toujours plus étroite entre les peuples européens.

Pendant longtemps, les seules coopérations entre États étaient des coopérations militaires. Cela devient faux à partir de 1850. Il existe des questions universels qui émergent et qui sont la question de tous comme la protection de l'environnement ou la protection des droits de l'homme.

Nous sommes passés d'une simple société internationale dans laquelle il existait des rapports sociaux à une communauté internationale destinés à protéger un bien commun (UNESCO par exemple).

Sur la dimension polémique, des auteurs contestent la dimension précédente. Ils se disent réalistes, par opposition aux idéalistes. Machiavel écrit

^{5.} Kant, Paix perpetuelle

qu'il ne faut s'attacher qu'au résultat (la survie ou la mort), qu'il ne faut rechercher dans la politique international que la conservation au pouvoir. "Le prince doit savoir perséverer dans le bien lorsqu'il n'y voit aucun inconvénient". Avec une politique ainsi, on justifie tous crimes internationnaux.

Dans l'État de nature, les hommes jouissent dans la liberté, y compris de celle de porter atteinte aux autres.

Dans chaque État il existe une sorte de contrat social, cependant, il n'y en a pas en droit international. Il n'existe pas d'idéaux international.

Il existe encore aujourd'hui énormément de violence. Chaque État cherche à survivre. D'où l'idée de la compétitivité, qui prend place non dans une idée de coopération mais de compétition.

Il existe une forme de violence militaire dans les relations internationales, en témoigne les nombreuses interventions militaires récentes. Cependant, les raisons de la violence mutent fortement. Quand la Russie protège la Serbie de ses exactions, l'OTAN intervient au nom de certains idéaux. Malgré le blocage à l'ONU.

Le gros problème de la communauté internationale est que les différents États ne partagent pas les mêmes idéaux. La volonté de paix crée la guerre. Napoléon écrit qu'il fait la guerre car il souhaite la paix. On ne peux pas envisager les relations séparemment dans leurs aspects idéalistes ou réalistes.

La disparition de violence est elle même une cause de violence.

2.1.3 L'ambiguïté du terme d'internationalité

2.2 Rapports de la discipline avec le droit

2.3 Objectifs du cours